

charité, la miséricorde ! Pourrait-on en trouver de semblables partout ailleurs ?

“ Pour tout résumer, disons que la vertu, la justice, la morale doivent servir de base à tous les gouvernements.

“ Il est impossible d'établir la vertu, la justice, la morale sur des bases tant soit peu solides sans le tribunal de la pénitence.

“ Il est impossible d'établir le tribunal de la pénitence sans la croyance à la présence réelle, principale base de la foi catholique romaine, parce que, sans cette croyance, le sacrement de la Communion perd sa valeur et sa considération.

JUST DE BRETENIÈRES ENTEND LES CHINOIS QUI L'APPELLENT

Le 13 novembre 1918, la Congrégation des Rites a officiellement introduit la cause de béatification de quarante-six serviteurs de Dieu, Français et indigènes, évêques, prêtres et fidèles. Parmi eux se trouve le nom de Just de Bretenières, dont Mgr d'Hulst a publié la vie si attachante, en 1912, chez Poussielgue, à Paris.

Au premier chapitre de cet ouvrage, on lit ce curieux passage : “ L'enfance de Just fut signalé par un fait bien autrement notable, dont nous ne chercherons pas à préciser le caractère, bien qu'il soit difficile de n'y pas reconnaître l'action de Dieu. C'était en 1844 : Just avait six ans, son frère en avait quatre. Les deux enfants jouaient ensemble dans le jardin de Bretenières, sous la surveillance d'une gouvernante ; ils s'amusaient à creuser la terre avec de petits bâtons ; tout à coup, Just s'interrompt : “ Tais-toi ”, dit-il à son frère ; et il se penche sur le trou qu'il avait fait : “ Je vois les Chinois, s'écrie-t-il, je vois les Chinois ! Allons, creusons plus bas, nous arriverons bientôt jusqu'à eux.” Son frère se penche à son tour et proteste qu'il ne voit rien. Just insiste, et, tout en creusant avec ardeur, décrit à son frère l'extérieur des Chinois et leur costume ; il se penche encore et déclare qu'il entend leur voix. Christian (c'est le nom de son petit frère), stupéfait, ne répond pas, et les deux frères reprennent bientôt leurs jeux.”

Just de Bretenières, né le 28 février 1838, à Chalon-sur-Saône, fut martyrisé en Corée, le 8 mars 1866. Il avait donc vingt-huit ans seulement au moment de sa mort. Puissent, à son exemple, beaucoup de petits Français et de petits Canadiens entendre la voix des Chinois qui les appellent !

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant “ la Semaine Religieuse ” lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.